



### Mission de l'Administrateur Inter-Régional. (A.I.R.) :

Assurer le relais indispensable entre ses Délégués Régionaux, les différentes commissions fédérales, le bureau F.I.T.F et conseil d'administration dont il est membre de droit.

Tout adhérent à jour de son adhésion F.I.T.F. à la date du dépôt de sa candidature. Il sera tenu de renouveler chaque année durant son mandat, son adhésion avant le 31 mars.

### Il mettra tout en œuvre pour :

- Etre à l'écoute des D.R. de sa circonscription par des contacts réguliers soit par conférences téléphoniques soit par des visites sur le terrain.
- **Répondre présent aux invitations de leurs D.R.** à l'A.G. et à leur C.A. En vue de :
  - S'informer et régler les dates de leurs manifestations, pour un planning cohérent de son inter-région.
  - Communiquer les résolutions adoptées par le C.A., informer du contenu du travail des différentes commissions FITF.
  - Proposer ou recevoir les propositions de candidats juges ou moniteurs et les communiquer aux commissions respectives.
  - Informer les D.R. de la disponibilité de leurs budgets alloués pour l'année avec possibilité de faire jouer la mutualisation dans leur inter-région.
  - En un mot : être le « **représentant de la F.I.T.F.** ».
- **Répondre présent avec ses D.R.** à la réunion fédérale annuelle des « délégations », précédent l'A.G. F.I.T.F. Un rapport d'activité sera présenté ainsi que ses souhaits pour l'exercice suivant.

### Pour mener à bien sa mission :

- Membre de droit du C.A. il participe activement à l'élaboration des nouvelles dispositions proposées par les commissions, et les administrateurs dont il fait partie. Dans le cas d'empêchement, il mandatera, avec pouvoir et droit de vote, un des D.R. de son inter-région pour le représenter au C.A.
- Il consultera régulièrement le site F.I.T.F. pour s'informer de la bonne communication par ses D.R. des différentes manifestations ou événements de ses régions.
- Ses frais de mission (déplacements et hébergements) dans son inter-région seront pris en charge à hauteur de 400,00€ annuel sur justificatifs par le budget FITF.

**Déclaration de candidature :**

Je soussigné,

Nom : ..... Prénom.....

N° Adhérent : .....à jour de cotisation 2019.

Candidat au poste d'A.I.R de l'Inter-Région : .....

*Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur, de la présente feuille de route et m'engage à exercer ma fonction d'Administrateur Inter-Régional en parfaite conformité avec les dispositions de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et dans le respect de la notion de gestion désintéressée exposée dans l'instruction fiscale du 15 septembre 1998.*

*Dans le cas d'impossibilité personnelle de ne plus assumer ma fonction, j'accepte de laisser ma place à un « Délégué Mandataire » nommé par le Bureau FITF. (Selon les nouvelles dispositions votées par le CA du 26/10/2015).*

*« Lu et approuvé » suivi de la date et de votre signature :*